



Communiqué de presse

4 décembre 2024

CCR publie un rapport scientifique pour améliorer la connaissance, l'anticipation et la prévention des risques extrêmes et protéger l'assurabilité

Ce jour, CCR - Caisse Centrale de Réassurance - publie un rapport scientifique présentant les projets de recherche et de développement menés en 2024 avec nos partenaires scientifiques. Les articles et les conclusions de ce rapport rappellent l'importance d'affiner la compréhension des risques extrêmes, en particulier naturels, et d'investir dans des mesures de prévention à la fois individuelles et collectives pour limiter les conséquences humaines, matérielles et financières.

Pour protéger l'assurabilité, améliorer la gestion du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles (régime Cat Nat), et accomplir ses missions de conseil sur l'anticipation et la prévention des risques extrêmes, CCR s'appuie sur des capacités de modélisation uniques développées depuis près de 25 ans.

CCR travaille en permanence en étroite collaboration avec des acteurs scientifiques, universitaires ou de place reconnus comme Météo France, BRGM, INRAE, MRN, Cerema, Inria, Aria technologie, et plusieurs universités (Institut mathématiques de Toulouse, Université Gustave Eiffel, Laboratoire de mécanique Paris-Saclay), etc. Le rapport scientifique recueille des études réalisées en 2023 et 2024 qui reposent sur une approche multidisciplinaire avec ces partenaires :

- « Prise en compte dynamique des répliques sismiques dans l'évaluation des dommages assurés » ;
- « Anticipation de l'évolution des phénomènes RGA sous l'effet du changement climatique » ;
- « Le projet MUFFINS : modélisation multi-échelle des inondations à l'aide de solutions innovantes » ;
- « Modélisation des feux de forêt : validation et amélioration d'un modèle de propagation » ;
- « Estimation des pertes assurantielles liées à des actes de terrorisme de type « bombe sale » » ;
- « Estimation du coût d'une catastrophe naturelle : retour sur les inondations dans le Nord Pas-de-Calais de 2023 » ;
- « Réévaluation de l'estimation du coût du séisme de La Laigne ».

Il est essentiel pour CCR de s'appuyer sur une connaissance approfondie des risques toujours améliorée.

La modélisation et la Data Science sont essentielles pour quantifier les risques, structurer des couvertures de réassurance pertinentes et éclairer les pouvoirs publics, y compris pour les risques ne relevant pas du régime Cat Nat, mais qui pourraient devenir non assurables.

Afin de maintenir nos modèles au niveau de l'état de l'art, CCR a renforcé ses équipes de modélisation et défini une feuille de route priorisant plusieurs axes :

- poursuivre les travaux de recherche sur les aléas relevant du régime des catastrophes naturelles dans un contexte de changement climatique ;

- garantir la pertinence scientifique des modèles via des actions de recherche-développement, comme le co-encadrement de thèses avec des institutions et laboratoires prestigieux, pour améliorer la connaissance des risques et éclairer les politiques publiques ;
- développer de nouvelles expertises autour des risques émergents pouvant à terme poser des problèmes d'assurabilité.

Le sujet de la prévention est également au cœur de nos travaux. Son renforcement est en effet la condition de notre adaptation et de la pérennité du régime Cat Nat. Nous avons ainsi pu démontrer que chaque euro qui y est consacré permet un bénéfice bien plus important sur le long terme – une illustration majeure du bien-fondé de la démarche de CCR, ancrée dans l'expertise scientifique, dans l'objectivation des risques et de leurs conséquences, et dans l'innovation. Cette démarche, souvent menée dans le cadre de partenariats de long terme, nous a permis d'appuyer et d'éclairer des réflexions collectives tout au long de ces derniers mois.



« En nous permettant de mieux comprendre les phénomènes auxquels nous devons faire face, en nous permettant de travailler à notre adaptation collective et individuelle face à ces périls, l'expertise scientifique de CCR est la clef qui nous permet d'accomplir nos deux missions au service de notre raison d'être : Protéger l'assurabilité pour permettre à chacun de se construire un avenir. L'expertise de modélisation de CCR est notamment mobilisée en 2024 pour élaborer l'Observatoire de l'assurabilité, qui vise à cartographier les risques et les phénomènes de démutualisation dans les territoires métropolitains et ultramarins »

[Lien vers le rapport scientifique 2024](#)

A propos de CCR :

Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifiques.

Contacts presse :

Charles VAN DEN BOOGAERDE – charles.vandenboogaerde@elabe.fr – 06 30 10 85 57

Irène DEDEYAN – irene.dedeyan@elabe.fr – 06 30 10 85 57

